



STILL INFO

Bulletin d'information municipal

N° 279
FEVRIER 2016

DATES A RETENIR

Mercredi 10 février : atelier poterie, Salle Arletty à 14h, cercle de l'amitié

Mercredi 10 février : cavalcade, rdv Salle des Fêtes à 14h

Vendredi 19 février : Assemblée Générale + vente des cartes de pêche de l'APL-Salle Arletty à 19h30

Dimanche 28 février : bol de riz 2016 ; célébration à 10h à l'Eglise, puis déjeuner à la Salle des Fêtes des Tuileries

Dimanche 17 avril : bourse aux vêtements, jouets et puériculture de 8h à 13h, Salle des Fêtes

Dimanche 17 avril : bourse aux plantes de 9h à 16h, à l'ancienne tuilerie

Permanence UNIAT

UNION DES INVALIDES ET
ACCIDENTES DU TRAVAIL

Pré retraités –
veuves – retraités de tous régimes
1er samedi du mois
de 10h à 11h à la Mairie

CONTACTS MAIRIE

Du Mardi au Vendredi de 8h00 à
12h00

Le samedi de 9h00 à 11h00

Tel: 03 88 50 00 33

Fax: 03 88 50 15 22

mairie.de.still@wanadoo.fr

www.stillinfo.fr



Chères Stilloises, Chers Stillois,

Samedi dernier une quarantaine d'habitants se sont retrouvés pour la 2^{ème} journée de notre campagne de plantation 2016. Comme prévu, nous avons pu réaliser l'aménagement rue Evêque de Lichtenberg et à l'entrée du cimetière, en complément des travaux confiés à des entreprises extérieures et aux services municipaux. Le projet global de réaménagement du cimetière commence à prendre forme et les travaux devraient s'achever avant l'été.

Ces journées de travail bénévoles témoignent de l'attachement des stillois à l'environnement et permettent la rencontre intergénérationnelle, ceux des écoliers, aux conscrits, aux actifs et aux retraités, tous étaient représentés. D'une manière spontanée, une nouvelle section de l'ASA a vu le jour pour proposer en dehors des temps fort de plantation, des rencontres autour de ces nouveaux espaces de jardins partagés ! C'est une belle initiative citoyenne...

Malheureusement d'autres ne partagent pas notre souci de rendre toujours plus agréable notre cadre de vie. En effet nous constatons avec déception que certains de nos concitoyens déversent régulièrement leurs déchets et objets encombrants en pleine nature. C'est d'autant plus scandaleux que les déchetteries sont accessibles et gratuites. La municipalité se montrera très ferme face à ces comportements et n'hésitera pas à poursuivre toute personne responsable de ces décharges sauvages. J'en appelle également à la vigilance de chacun d'entre vous pour signaler en Mairie toute atteinte à l'environnement.

En espérant une prise de conscience collective et une réelle mobilisation pour le respect du bien commun, je ne doute pas que nous réussirons à adopter tous ensemble un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement.

Laurent Hochart,
votre Maire



La deuxième édition de la
Bourse aux plantes
 sur le site de l'ancienne tuilerie, organisée par l' A.R.T.S.
 (Association pour la Réhabilitation de la Tuilerie Sonntag)
 se tiendra:

Le dimanche 17 Avril 2016
De 9H à 16H

La bourse aux plantes 2015 a été un vrai succès pour une "première".
 Venez, cette année encore, proposer vos plantes (à prix modique) dans un cadre de verdure.

L'accès sera gratuit

Nouveauté : petite restauration et vidéo.

Préparez-vous dès à présent.

BULLETTIN D'INSCRIPTION :

- Nom
- Adresse
- téléphone
- Prénom
- Mail

Nous demandons à chacun de ramener tables et chaises et de se prémunir en cas de pluie.

Inscription à envoyer à Martine Thomas 20 rue de la liberté 67190 STILL

Pout tout renseignement tél à -M. Thomas au 03 88 50 03 81 ou -N. Schwartz au 07 62 62 46 60.



CAVALCADE MERCREDI 10 FÉVRIER

Venez rejoindre l'association des conscrits 98/99 avec vos enfants le mercredi 10 février de 14h à 16h.

Rendez-vous devant les portes de la Salle des Fêtes à 14h, déguisé de vos plus beaux costumes.

Des jeux seront mis à disposition ainsi qu'une vente de gâteaux et de boissons.

**On vous attend avec impatience !
 Venez nombreux !**

Renseignements : 06.88.73.95.10

PS : nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident



BELOTE

Les parties de belote du mois de février auront lieu le 17 février 2016, salle Brassens à 14h.



VENTE DES CARTES DE PECHE

L'A.P.L vendra ses cartes de pêche le vendredi 19 février à 19h30 à la Salle Arletty suivi de l'Assemblée Générale.



VENTE DE ROSES

Lors de la fête de la Saint-Valentin, pour notre deuxième activité du mois de février, une vente de roses sera organisée par les conscrits 1998 et les pré-conscrits 1999.

A cette occasion, nous passerons dans les rues du village en porte à porte le samedi 13 février à partir de 14h.

Nous vous remercions d'avance pour votre contribution afin de nous aider à financer nos prochains événements.



CERCLE DE L'AMITIÉ

Vous trouverez ci-dessous le programme pour les trois prochains mois des après-midi récréatives :

- Le 10 février : atelier poterie à la Salle Arletty
- Le 9 mars : présentation de bijoux, Salle Arletty

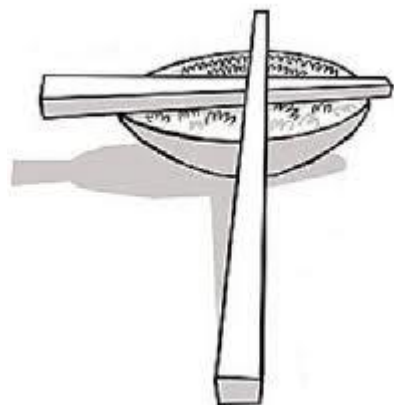




COMMUNAUTE DE PAROISSES DE MUTZIG

sous le patronage des Pèlerins d'Emmaüs

Dinsheim-sur-Bruche - Dorlisheim - Gresswiller - Mutzig - Still



BOL DE RIZ 2016

Invitez vos amis,
vos voisins,
votre famille !
Pour avoir la joie de
nous rencontrer, de
réfléchir autour de la
solidarité alimentaire

DIMANCHE 28 FEVRIER 2016

Célébration à l'Eglise de Still à 10 h 30

Repas en commun à la Salle des Fêtes
des Tuileries à Still à 12 h 00

Offrez le prix d'un
repas contre un bol de
riz au profit de
l'Epicerie Sociale

UN PETIT
GESTE
POUR AVOIR
UN BEAU
SOURIRE

Participation suggérée :
2 euros
(si vous le pouvez)
et don d'un fruit à
ramener le jour même

PARTAGER CE QUE L'ON A , PARTAGER CE QUE L'ON EST

Contact : Anne Martz Coopératrice Pastorale au 06 95 34 37 40 – annemartz@free.fr





Les Mercredis au Périscolaire COLEGRAMME

FÉVRIER

« CROC » TA VIE !!!

Mercredi 03 Février 2016

Atelier Brico / Récup !

En avant « Breloques et Babioles »



Mercredi 24 Février 2016

Jeux de Sociétés



Les Vacances « d'HIVER »

AU BAL MASQUÉ

Semaine 06 du 08 au 12 Février

Semaine consacrée aux notes « Sucrés Salés »



C'EST LA FÊTE

Semaine 07 du 15 au 19 Février

« Voyage et Découvre la »Cuisine du Monde »



Activités diverses et variées sur les deux semaines.

(Bricolage, concours déguisement, piñata, cuisine, déco vitre...)

Le tout dans une ambiance de fête !

Inscription jusqu'au 03 Février 2016



Pour tous renseignements :

Salle des Fêtes « Les Tuileries » 80, grand'rue 67190 STILL.
Téléphone : 06.10.24.92.40

INFO TAPS

Le périscolaire dans le cadre des activités de l'accueil du soir TAPS (15h15 / 18h30) accepte toute personne voulant aider, donner ou proposer de leur savoir tout au long de l'année scolaire aux enfants.

Un flyer du programme est affiché sur le panneau du périscolaire, à la mairie, et à l'école.

Toute inscription est possible pour les enfants avec dépôt du dossier complet et selon places disponible.

N'hésitez pas à venir vous renseigner ☺



TAPS

CLUB DE DESSIN

Le Club de Dessin de Still reprendra après les vacances de février, tous les mardis de 15h30 à 17h30. Les enfants du CE2 au CM2 pourront y participer.

Première séance de découverte le mardi 23 février !

Inscription et renseignements :

lola.thiebautalban@gmail.com



INITIATION A LA POTERIE

A partir du 29 février 2016
Les lundis de 15H30 à 17H30

Début : lundi 29 février 2016

Enfants concernés : 8 à 10ans

Nombre d'enfants : maxi 10

Lieu : école élémentaire

Coût : 3€ la séance



Inscription par téléphone au 07.62.62.46.60 ou le 29 février

- S'initier à la manipulation de l'argile, en découvrir les qualités et les limites, apprendre à en respecter les lois propres.
- Découvrir la différence entre la trace et l'empreinte, les réactions de l'argile, sa plasticité.
- Se familiariser avec les techniques de plaques, de colombins, de modelage, et les techniques de mise en couleur (engobes).
- Passer d'un objet remodelable à un objet définitif par la cuisson.
- Expérimenter des temps d'engagement personnels et de partage en groupe

Qualités développées :

- Patience, concentration, calme.
- Relation à soi et au groupe.
- Créativité.



RESTAURANT LES TUILERIES

Menu de la Saint-Valentin

33,90 €



Douceurs de Cupidon

Verrine de saumon fumé à l'aneth et sa mousse de raifort accompagnée de sa pomme d'amour

Filet de bœuf Wellington sauce foie gras et son jardin d'Eden

Ou

Pavé de cabillaud au Champagne et son bouquet de légumes

Petit coquin au chocolat et sa rivière de fruits défendus

Une surprise sera offerte à chaque couple

☎ 03.88.97.74.49

80 GRAND'RUE - 67190 STILL

RESTAURANT LES TUILERIES

Tous les vendredi soir
au mois de février 2016

(sur réservation)

Tartes flambées à volonté
(uniquement tartes salées)

11,00 €



Dimanche 14 février 2016 à midi

Menu de la St-Valentin

33,90 €

Dimanche 28 février 2016 à midi

Rosbif de cheval

14,50 €



Pensez à réserver, les places sont limitées

☎ 03.88.97.74.49

80 GRAND'RUE - 67190 STILL

RESTAURANT LES TUILERIES

Fermeture

Notre établissement sera fermé pour congés du
lundi 15 février au lundi 22 février 2016 inclus.



Nous vous retrouverons à compter du
mardi 23 février 2016 à midi.

☎ 03.88.97.74.49

80 GRAND'RUE - 67190 STILL

HORAIRES D'OUVERTURE

Jour	Midi	Soir
Lundi	Fermé	
Mardi	11h30 – 14h00	Fermé
Mercredi	11h30 – 14h00	Fermé
Jeudi	11h30 – 14h00	Fermé
Vendredi	11h30 – 14h00	18h30 – 21h30
Samedi	Fermé	18h30 – 21h30
Dimanche	10h45 – 14h00	18h30 – 21h30

Plat du jour

Du mardi au vendredi midi à 8.90€ entrée – plat

Nous proposons aussi des suggestions en semaine à midi





AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Vous pouvez vous y rendre du mardi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 9h à 11h pour envoyer des lettres, colis, recommandé mais aussi chercher vos colis et lettres en instances, retirer de l'argent pour les personnes qui ont un compte à La Poste (de 20€ jusqu'à 350€ sur 7 jours glissants), acheter des emballages (plusieurs formats sont disponibles), des timbres, et enveloppes.

L'agence sera fermée du vendredi 5 février au samedi 13 février 2016.

Vous pourrez chercher vos colis/recommandé et envoyer votre courrier à l'agence postale de Mutzig durant la semaine de fermeture.

ASSISTANTE MATERNELLE

Assistante maternelle agréée cherche à garder 4 enfants de plus de 2 ans scolarisés du lundi au vendredi à temps plein ou à mi-temps à partir du 1^{er} février 2016.

Non fumeuse, plus de 20 ans d'expérience, de suite ou à convenir
Tél : 06.35.52.71.86



TC MOLSHEIM MUTZIG

Stages de tennis de Février

Deux sessions de 3 jours proposées :
du 08 au 10 février 2016 et du 15 au 17 février 2016

STAGE TENNIS JEUNE (7-18ANS) TOUS NIVEAUX

3 jours de stage de 10h à 12h
(permanence assurée à partir de 9h30)

Initiation, perfectionnement et entraînement.
Ce stage s'adresse aux enfants de tous niveaux
qui souhaitent s'améliorer tout en s'amusant.

Tarif : 50 €



Date limite d'inscription : 03 février 2016

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

José RODA

Moniteur diplômé d'état

Tel : 06.62.53.49.70 Mail : jose.roda@fft.fr

Inscriptions également possible en ligne sur le site
www.tcmolsheimmutzig.fr (rubrique "enseignement/stages")

TENNIS

INFORMATION

Nous vous informons que Mme Renée Becht, qui garde des animaux en pension, allée du Munchhöf, possède un lecteur à puce. Ce lecteur pourra servir à identifier le maître de l'animal perdu.

Coordonnées :

06.82.47.28.17 ou <http://animalhome67.free.fr>



PREMIERS SECOURS

Depuis les événements récents, de plus en plus de citoyens ont exprimé le souhait d'être initiés aux premiers secours.

C'est pour répondre à cette demande que des journées de sensibilisation aux gestes qui sauvent vont avoir lieu sur l'ensemble du département du Bas-Rhin au cours des week-ends du mois de février 2016.

Ces actions, gratuites, seront conduites par les acteurs du secours et les associations agréées de sécurité civile.

Vous trouverez sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin toutes les informations utiles ainsi que la liste détaillée des actions programmées :

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Securite/Protection-civile/Les-gestes-qui-sauvent>

D'autres lieux et dates sont encore susceptibles de s'ajouter.



ADIL 67/AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU BAS-RHIN DEVENIR PROPRIÉTAIRE : CONSTRUISEZ VOTRE PROJET AVEC L'ADIL 67

Le renforcement du prêt à taux zéro (PTZ) par l'Etat est effectif depuis le 1^{er} janvier 2016.

Il a pour objectif de favoriser l'accès à la propriété.

Pour établir gratuitement un diagnostic budgétaire ou un plan de financement personnalisé en tenant compte de l'ensemble des aides, les particuliers qui ont un projet d'achat ou de construction d'un logement peuvent **prendre rendez-vous à l'ADIL du Bas-Rhin** :

en composant le 03.88.21.07.06

horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

mercredi : 13h30 à 17h30

vendredi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

En formulant la demande via le formulaire de contact disponible sur le site www.adil67.org

Les conseillers de l'ADIL 67 apporteront aux futurs propriétaires, notamment pour un premier achat, des conseils pédagogiques et pratiques, sur les aspects financiers et juridiques :

- pour déterminer leur budget ou le plan de financement de leur projet, en tenant compte des prêts aidés mobilisables comme le PTZ, le prêt action logement, le prêt d'accession sociale, les prêts ou aides de collectivités locales, les autres aides nationales en faveur de l'accession ou de la réalisation de travaux (APL, AL, crédit d'impôt, Anah...)
- pour choisir la meilleure formule de prêt principal proposée par le prêteur ou le courtier à associer aux prêts complémentaires et aux aides locales et nationales.

Ils renseignent également les accédant :

- sur les contrats de vente, de construction, d'entreprise,
- sur les spécificités liées à la copropriété, à la maison individuelle ou à la construction, les assurances, les responsabilités, les diagnostics techniques, les frais annexes liés à l'achat (fiscalité, charges, entretien) l'impact de l'emplacement sur la mobilité, ainsi que le calendrier de déroulement d'un achat,

L'Agence Départementale d'Information sur le logement (ADIL) a été créée à l'initiative du Département du Bas-Rhin en 1993. Elle est agréée dans le cadre de l'article L.366-1 du code de la construction et de l'habitation, qui définit ses missions. Les conseils apportés par l'ADIL SONT NEUTRES ET GRATUITS.

Ils reposent sur les compétences de juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement. Depuis l'origine, près de 360 000 ménages bas-rhinois ont d'ores et déjà pu bénéficier de cette expertise !





UNIAT ALSACE

Siège social : 28 rue du Fbg de Saverne 67000 STRASBOURG

Tél : 03.88.15.00.05

Courriel : uniat@uniat-alsace.fr

Site internet : www.uni-at-alsace.fr

Rejoignez-nous sur facebook : uniat alsace

Chers adhérents, et futurs membres,

Le combat que mène depuis 1924 l'UNIAT ALSACE pour ses adhérents est encore loin d'être terminé. L'Uniat Alsace poursuit, sans relâche, sa mission pour venir en aide à tous les assurés sociaux. Vous pouvez compter sur le soutien, la détermination et le professionnalisme des salariés du siège de l'UNIAT ALSACE qui seront à vos côtés et vous assisteront lors de vos démarches en matière de législation sociale.

L'UNIAT a besoin de vous chers membres, amis et bénévoles. Elle a besoin de fidélité, pour mener à bien cette mission qui devient de plus en plus complexe face à une législation en perpétuel changement. Les bénévoles et les salariés de l'UNIAT Alsace ne baisseront jamais les bras, et seront toujours présents pour vous aider à résoudre vos problèmes.

ISOLE, VOUS ETES SANS DEFENSE, UNIS, VOUS ETES UNE GRANDE FORCE

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre :

l'adhésion est de 36€ par an + 10€ de droit d'entrée la 1ère année

L'Uniat informe régulièrement tous les trimestres ses adhérents grâce à son journal « **LE RENTIER SOCIAL** »

Nos domaines d'intervention : accidents du travail, handicap et dépendance, maladie et invalidité, retraite, veuvage, chômage, amiante, prévoyance, santé, prévoyance obsèques

Affiliation aidant familial

Le dispositif de majoration de durée d'assurance jusqu'alors réservé aux parents assumant la charge d'un enfant handicapé aux personnes prenant en charge un adulte handicapé. Les modalités de mise en œuvre de cette réforme ont été fixées par un décret du 30 décembre 2014 et c'est avec un certain décalage que la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) vient de détailler le dispositif via une circulaire en date du 19 novembre 2015.

Retraités: cotisations sociales

Les cotisations sociales (CSG, CRDS, assurance maladie) sont de 8.9% sur la pension de base et 9.9% sur la retraite complémentaire. Les retraités peuvent en être exonérés, à condition que leur revenu fiscal de référence soit inférieur au barème. La notion d'imposition ou de non-imposition n'est plus prise en compte. N'hésitez pas à venir vous renseigner à l'une de nos permanences.



ARRONDISSEMENT EXTRAIT DU PROCES VERBAL
MUTZIG DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
CONSEILLERS ELUS : 19 SEANCE du 13 janvier 2016
CONSEILLERS EN
FONCTION : 19 Sous la Présidence de M. Laurent HOCHART
CONSEILLERS
PRESENTS : 14

MEMBRES PRESENTS : Marie-Odile LIEN - Emmanuelle GIRARD – Corinne ROYER – Gilles NEVERS, Adjoints
Chantal SITTLER – François THEILLER - Martine THOMAS - Jean-Philippe SIEGEL - Frédéric SIEGEL - Catherine JAEGLE - Sylvie FISCHER – Pascal GEISPIELER - Stéphanie FRANKINET

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Eric PAGNANI - Camille BOUCHAIN - Thomas PASCUAL
Philippe KELLER – Michel VIX

Eric PAGNANI donne procuration à Laurent HOCHART
Camille BOUCHAIN donne procuration à Catherine JAEGLE
Michel VIX donne procuration à Sylvie FISCHER
Thomas PASCUAL donne procuration Emmanuelle GIRARD
Philippe KELLER donne procuration à Frédéric SIEGEL

COMPTE RENDU

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2015

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance des délibérations prises en séance du 8 décembre 2015.

Création d'un emploi de technicien principal de 2^{ème} classe

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la qualification de M. Cuntzmann, responsable technique, peut évoluer afin de correspondre à son niveau de formation et d'expérience.

Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste de technicien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- la création d'un emploi permanent de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} février 2016, pour les fonctions de responsable du service technique.

Subvention pour l'Association Colégramme

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré

DECIDE d'allouer une subvention d'un montant de 1698 euros à l'Association Colégramme au titre de la participation au rythme scolaire – TAPS.

ATIP - Approbation des conventions relatives aux missions retenues

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal :

La commune de STILL a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 27 mai 2015.

En application de l'article 2 des statuts, l'ATIP peut exercer les missions suivantes :

- 1 - L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme,
- 2 - L'assistance à l'élaboration de projets de territoire,
- 3 - Le conseil juridique complémentaire à ces missions.

Par délibération du 13 janvier 2016, le comité syndical de l'ATIP a adopté les modalités d'intervention de l'ATIP relatives à ces missions ainsi que les contributions correspondantes.

- **Concernant l'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, l'assistance à l'élaboration de projets de territoire, le conseil juridique complémentaire à ces missions.**



Les missions d'accompagnement portent sur l'assistance à la réalisation de documents d'urbanisme et de projets d'aménagement. Cette assistance spécialisée consiste principalement :

- au niveau technique, à piloter ou réaliser les études qui doivent être menées, à élaborer le programme et l'enveloppe financière d'une opération, à en suivre la réalisation,
- au niveau administratif, à préparer des consultations, rédiger et gérer des procédures, suivre l'exécution des prestations, articuler les collaborations des différents acteurs.

L'exécution de ces missions s'effectuera dans le cadre du programme annuel d'activités de l'ATIP.

Chaque mission donne lieu à l'établissement d'une convention spécifique qui est établie en fonction de la nature de la mission et des attentes du membre la sollicitant et à une contribution correspondant aux frais occasionnés par la mise à disposition des services de l'ATIP mobilisés pour la mission. Pour l'année 2016 cette contribution a été fixée à 300 € par demi-journée d'intervention. Elle s'applique également à l'élaboration des projets de territoire et au conseil juridique afférant à ces missions.

Il est proposé de confier à l'ATIP la mission d'accompagnement technique en aménagement et en urbanisme suivante :

La révision du PLU

correspondant à 36 demi-journées d'intervention

10 800 €

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 2015 portant création du Syndicat mixte à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » et l'arrêté modificatif du 2 juillet 2015

Vu la délibération du 30 novembre 2015 du comité syndical de l'ATIP adoptant les modalités d'intervention de l'ATIP relatives aux missions qui lui sont dévolues et aux contributions correspondantes.

Entendu l'exposé de Madame, Monsieur le Maire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

Approuve la convention correspondant à la mission d'accompagnement technique en aménagement et en urbanisme suivante jointe en annexe de la présente délibération :

La révision du PLU

correspondant à 36 demi-journées d'intervention

10 800 €

Prend acte du montant de la contribution 2016 et 2017 relative à cette mission de 300 € par demi-journée d'intervention fixé par le comité syndical de l'ATIP.

Prend acte du montant de la contribution 2016 et 2017 relative à cette mission à savoir 10 800 € pour 36 demi-journées concernant la révision du PLU.

Dit que :

La présente délibération fera l'objet d'un affichage à la mairie durant deux mois.

La présente délibération sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet

- Monsieur le Président de la communauté de communes

Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs de la commune.

Information concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension et restructuration de la mairie

Monsieur Laurent Hochart, Maire de la Commune de Still informe le Conseil Municipal que le cabinet d'architecture M. ASSOCIES à MOLSHEIM a été retenu par la commission d'appel d'offres en date du 8 janvier 2016 concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension et restructuration de la mairie.

